Compte rendu de la balade Saintry sur Seine le 13 mai 2023

Organisée avec François Hélaut et Christian Barthe

Etaient Présents :

Patrick RAUSCHER (Maire de Saintry-sur-Seine)

Alain HERSCHKORN

Stéphanie MARINHO

Nathalie DENECE

Sylvie VIGNAS

Gérard PENDARIES

Mathilde MARQUES

Malika OUALITEN Apicultrice

Les membres Du CoDev accompagnés de Eric et de Keriya

Ce samedi 13 mai, par une belle journée ensoleillée, le Codev avait rendez-vous à [Saintry-sur-Seine](https://www.saintry-sur-seine.fr/) dans le cadre de ses activités « *hors les murs* » qui lui permettent de découvrir les villes de Grand Paris Sud et de se faire connaître.

M. Patrick RAUSCHER Maire de Saintry-sur-Seine, accompagné de plusieurs membres du conseil municipal, étaient sur place pour nous accueillir et nous accompagner tout au long de cette balade.

L’équipe de la réserve de sécurité communale civile [(ERSCC)](https://www.saintry-sur-seine.fr/cadre-de-vie/securite/rcsc/) est venue nous saluer. Son rôle permet d'aider les agents municipaux quand il s’agit de soutenir et assister la population. Elle est rattachée au service de M. le maire. Composée d’une trentaine de personnes issues de la commune, cette équipe est très bien organisée pour les secours de première urgence, sécurisation des chemins publics... Leur action est multiple, autant pour ébrancher un arbre que pour venir renforcer la logistique lors d’événements associatifs ou municipaux.

Nous avons d’abord retrouvé Malika, apicultrice, membre du [syndicat des apiculteurs du Val d’Essonne](https://save-apiculture.wixsite.com/save). Pour l’occasion elle a soustrait un casier d’une de ses ruches avec une colonie d’abeilles en plein travail et nous avons bénéficié d’une présentation de son activité. Cette visite a été agrémentée d’un moment d’échange avec la possibilité de goûter l’un des trois miels de saison.

Puis, nous nous sommes dirigés vers les jardins partagés composés d’une trentaine de parcelles de 100 mètres carrés chacune et qui se situent sur une zone inondable. Une cabane, pour deux parcelles, est inclue dans la location. (80€ l’année/parcelle). Ces jardins partagés présentent de nombreux points positifs : jardiner, cultiver pour mieux manger sainement et moins cher. Ces espaces partagés créent également du lien et des échanges entre habitants.

Petit bémol : quelques incivilités sont dénoncées ( vol et dégradation). La commune se voit obligée d’envisager de placer un matériel de surveillance.

Un verger ouvert au public, en cours d’aménagement, jouxte les jardins partagés.

M. le maire et ses adjoints ont participé aux différents échanges , notamment sur les risques liés à la pollution des terrains inondés avec les métaux lourds et d’autres composants toxiques et qu’une étude des sols était conseillée.

Puis, nous avons longé le champ réservé à l’éco-pâturage (sans tonte) avec quelques moutons.

Le groupe s’est alors dirigé vers les bords de Seine. Bords de Seine qui sont une thématique sur laquelle le Codev va travailler ces prochains mois.

Même si l’herbe était un peu haute, tout le monde était bien équipé pour la circonstance. C’est une zone inondable et non constructible.

Nous avons longé un hameau de belles maisons de caractères. Il y a aussi une volonté de faire des logements sociaux. C’est une ville essentiellement pavillonnaire, beaucoup de terrains sont situés en zone inondable non constructible, ou d’ordre privé pas toujours disponibles. Saintry-sur-Seine n’est pas trop concernée par la loi zéro artificialisation nette des sols.

En bordure de la Seine, deux péniches d’habitation : l’une d’elles est amarrée dans une zone ombragée ; la seconde est amarrée dans un espace plus découvert et une moins bonne incrustation dans le paysage. Un peu plus loin une ancienne aire d’amarrage de bateaux de loisirs, laissée un peu à l’abandon mais c’est un terrain privé. Sur cette zone il y a une coque de bateau à moitié engloutie et une épave de jet ski. C’est un peu désolant. Les habitants souhaitent qu’un projet d’aménagement des berges de Seine soit privilégié. M. Le Maire pense que les transports publics fluviaux sont l’avenir. Une liaison en amont de Paris existe déjà et Saintry-sur-Seine pourrait en bénéficier.

Nous avons traversé une passerelle métallique qui surplombe un bras de la Seine, puis nous avons laissé les berges pour nous diriger vers un centre équi-handi de [l’Arse](https://www.asso-arse.fr/).

Enfin, nous nous sommes regroupés à l’espace multi-sports de la salle Corot où des minibus nous attendaient pour nous ramener à la mairie.

La salle était dressée afin que le Codev et les représentants de la ville échangent sur cette matinée.

Florent, co-président du Codev, a remercié M. le maire et toutes celles et ceux qui ont participé à la réalisation et l’organisation de cette balade (spéciale dédicace à Christian et François qui se reconnaîtront). De nombreux échanges avec la population ont été très intéressants. Dans nos prochains travaux, on pourra s’appuyer sur ces échanges. C’est ce que l’on appelle l’expertise de terrain dans une logique d’aller vers la population et les acteurs locaux.

M. Le Maire a considéré cette matinée comme étant très positive. Il a trouvé que cette instance participative que représente le CoDev était de grande qualité. En cours de la balade certains points ont été abordés que ce soient les déchets, la pollution et bien d’autres sujets encore. Il propose que le Codev ait une place prépondérante dans les différentes réflexions que partage la ville et souhaite inviter des représentants du Codev pour mieux le faire connaître de l’ensemble des habitants, élus et conseillers de sa commune.

Le Codev, contributeur de la stratégie « *Alimentation et Agriculture* » de la communauté d’agglomération, avec 14 préconisations proposées, a invité les habitants et élus de la ville à se prononcer sur les 5 idées qui leur semblent prioritaires à mettre en œuvre. L’occasion d’un agréable échange sur la nécessaire cohésion entre l’action municipale et celle de l’agglo. A ce sujet, lors de son choix d’une action à mettre en place, M. le maire a préféré une idée « *agglo* » au détriment de celle qui aurait pu être plus favorable à sa commune. Même si sa ville n’a pas toujours les moyens de réagir intégralement sur tel ou tel projet. Mais que bien se nourrir est avant tout un sujet global à l’ensemble de l’agglo.

Nous avons partagé le verre de l’amitié avant de nous séparer.

En attendant de nous retrouver dans une autre ville de Grand Paris Sud…